



••• FICHE 1.1 – QU'EST-CE QU'UNE INITIATIVE SOLIDAIRE?

••• CONTEXTE ET ENJEUX

- La **loi ESS de 2014** définit l'économie sociale et solidaire (ESS) comme «**un mode d'entreprendre**» et une population d'entreprises spécifiques dont la finalité ne peut être la seule recherche de profit et qui appliquent certaines règles de gouvernance et de gestion démocratique.
- La **notion d'initiative** est souvent utilisée par les promoteurs de l'économie solidaire pour affirmer que **l'ESS est un enjeu de citoyenneté économique** et pas seulement **une affaire d'entreprises** (et d'entrepreneures) fussent-elles sociales.
- Cette notion est aussi mobilisée par les acteur-ices du développement local, de la transition écologique citoyenne, des circuits courts alimentaires, du développement communautaire¹, des droits culturels, des initiatives de femmes en économie, des communs, etc.
- Souvent utilisée, elle est rarement définie. Une meilleure caractérisation de la notion d'initiative est utile pour **saisir la dimension politique et citoyenne de l'ESS** que la seule notion d'entreprise ne permet pas d'appréhender pleinement.

••• DÉFINITIONS

- Les **initiatives solidaires** sont issues de **dynamiques collectives ascendantes** prises par des acteur-ices non institutionnelles.
- Elles désignent à la fois une **capacité d'agir ou d'entreprendre collectivement** et le **commencement d'une action**.
- Ce sont des démarches de **socialisation et d'organisation territorialisée** de pratiques et d'engagements réciproques qui s'ancrent dans le **vécu quotidien** des personnes et mettent à l'épreuve leurs **modes de vie**.
- Elles facilitent une **réappropriation citoyenne d'enjeux globaux** (réchauffement climatique, alimentation durable, diversité culturelle, pouvoir d'agir des habitant-es, etc.) à partir d'expérimentations concrètes et territoriales.
- **Solidaires**, les initiatives favorisent **l'entraide** entre pairs, la **coopération** entre parties prenantes et **l'expression collective** entre acteur-ices partageant des expériences et préoccupations communes.
- La dimension organisationnelle des initiatives est indéterminée et plurielle. Elle ne se concrétise pas nécessairement à terme dans le cadre d'une entreprise à développer. La notion d'initiative permet de saisir le **processus de création d'activité** – «**de l'idée au projet**» - en amont de la formalisation d'une organisation. Elle recouvre aussi la **mise en réseau territoriale et les coopérations entre différentes organisations et acteur-ices locaux-les** (du producteur au consommateur) en aval de la gestion d'une entreprise.
- Les initiatives s'appuient sur des **collectifs articulant engagements personnels et citoyens, organisations productives et actions politiques**. La notion d'initiative permet de rendre compte de la **double dimension économique et politique** de dynamiques multi-parties prenantes. Ces initiatives qui créent de l'activité économique et des richesses territoriales peuvent aussi avoir pour visée la transformation sociale.



1. « Les Nations Unies définissent le développement communautaire comme « un processus par lequel les membres d'une communauté se rassemblent pour prendre des mesures collectives et générer des solutions à des problèmes communs », Wikipedia, https://en.wikipedia.org/wiki/Community_development, consulté le 09/05/2022.



••• L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES SOLIDAIRES: UNE RÉFÉRENCE POUR LES MEMBRES DU MES

La référence à la notion d'initiative est fréquente dans les documents des structures membres du MES:

L'ARDES, «Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire (...)», a été créée en 1994 par un collectif de citoyen·nes qui souhaitaient **accompagner les initiatives citoyennes et solidaires** sur leurs territoires.

«Une **initiative solidaire** est portée par des **citoyen·nes impliqué·es** pour leur ville, leur quartier, leur immeuble... qui veulent **créer et gérer ensemble des services** destinés à améliorer leurs conditions de vie; mieux vivre ensemble; promouvoir une économie respectueuse des humain·es et de l'environnement; parfois créer des emplois de qualité. Ces projets s'inscrivent dans différents domaines: alimentation, commerce équitable, tourisme, écoconstruction, services aux personnes et de proximité, lien social, culture, éducation populaire, environnement, recyclage...»

«Nous souhaitons y affirmer une vision de la société centrée sur l'entrepreneuriat collectif, **les initiatives utiles socialement**, et la gestion des communs comme les ressources environnementales.»

«**Répondre aux besoins des habitant·es** en faisant avec elle·ux et avec les acteur·ices locaux·les, **soutenir des initiatives qui changent le présent en construisant l'avenir**, voilà des points de repère fondamentaux de l'action de l'Apes.»

«Il (le PES21) contribue au **renforcement des capacités d'agir de chacun·e** en apportant écoute, conseils et informations. Il donne la possibilité à tou·tes les **porteur·ses d'initiative** de croire en leur projet et les accompagne de la façon la plus humaine possible.»

«Ces **initiatives artistiques et culturelles** se sont construites sur la base d'une économie plurielle, cherchant à développer de nouvelles activités qui répondent à des besoins non satisfaits. (...) Il s'agit en particulier d'inventer les dispositions juridiques et fiscales pour que les **initiatives citoyennes sans but lucratif** ne soient plus systématiquement tirillées entre les logiques marchandes et les logiques d'administration publique.»

Le MES Occitanie s'est engagé à mettre en visibilité les **initiatives alimentaires solidaires** en capitalisant les bonnes pratiques à partir d'un processus de participation des citoyen·nes, en particulier des personnes précaires. Pour favoriser l'expérimentation et l'essaimage, il prévoit un **livret plaidoyer en faveur de la démocratie alimentaire** à destination des collectivités locales pour mieux accompagner les initiatives citoyennes locales.



... SOUTENIR LES INITIATIVES, L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE ESS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS



L'APES a accompagné le **Conseil Départemental du Pas-de-Calais** dans la mise en place de sa **politique de l'ESS**. L'originalité de cette politique est de viser le soutien des **initiatives issues du budget citoyen du Pas-de-Calais**. Cette approche cible explicitement la promotion des «idées citoyennes» et les «initiatives locales et responsables» par choix et stratégie. Il s'agissait de se démarquer des nombreux dispositifs d'appui à la création d'entreprises et d'activités de l'ESS existants dans la région. En outre, la loi NOTRe a accéléré ce positionnement du Conseil départemental sur le développement local par les initiatives des habitant·es plus que par le soutien habituel aux SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) et aux entreprises sociales. Il s'agit donc de «guider, d'accompagner et d'appuyer des idées citoyennes en intégrant des pratiques d'économie sociale et solidaire, d'innovation sociale, de coopération».

L'autre originalité tient aux **modalités d'accompagnement et de financement des initiatives** par le Conseil départemental. Reposant sur un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) et non un appel à projet classique, la démarche vise à accompagner les acteur·ices qui souhaitent prendre collectivement une initiative plutôt que de mettre en concurrence des projets et de procéder à une sélection de dossiers sur critères par des expert·es. Ainsi, à partir d'une présentation en quelques lignes des idées d'initiatives, les citoyen·nes sont invité·es à participer aux **comptoirs à initiatives citoyennes**, des ateliers collectifs animés par des partenaires locaux·les de l'ESS. Une fois formalisés, les **projets sont labellisés** par un comité de labellisation composé des services du Département, des partenaires et surtout, **des ambassadeur·ices qui sont d'ancien·nes lauréat·es**, ayant déjà bénéficié de l'appui de cette politique. Autrement dit, des citoyen·nes participent au processus de labellisation qui est à la fois un gage de reconnaissance,

de confiance et de crédibilité vis-à-vis d'autres partenaires et financeurs de l'écosystème ESS, en particulier les fondations.

Les projets labellisés peuvent participer aux **votes du budget citoyen** qui est la modalité de financement des projets. Le **vote fait connaître les projets auprès des habitant·es** de leur territoire et les incite à mobiliser un collectif en faisant campagne. Pour ce faire, les porteur·ses peuvent bénéficier d'un **atelier «communication de mon projet»** pour mobiliser les réseaux sociaux et les médias locaux. Le tournage d'une vidéo courte et percutante est aussi proposé. L'évaluation financière est secondaire par rapport à celle des pratiques et du vote par les habitant·es. Contrairement à d'autres dispositifs, **aucun cofinancement n'est demandé**, le soutien pouvant aller jusqu'à 90% du budget du projet. En revanche, être lauréat·e ouvre la possibilité d'un tour de table de financeurs.

En 2021, 120 idées ont été déposées, et 146 personnes ont participé aux temps de rencontres. 74 projets ont été déposés, dont 54 proposés au vote. 11 825 votant·es ont désigné 49 lauréat·es pour un budget total de **572 151 euros**, enveloppe en augmentation depuis la première édition. Cette politique est un outil à la fois pour toucher les citoyen·nes et initiatives hors réseau et pour faciliter l'acculturation à l'ESS pour les populations du département. En outre, elle facilite le repérage et la participation de citoyen·nes en complémentarité des responsables de têtes de réseaux au **comité départemental de développement de l'ESS**, instance de concertation de la politique de l'ESS.

••• RÉFÉRENCES

- APES (2020), *L'Apes en 2020. Ses perspectives pour 2021*, http://apes-hdf.org/_docs/Fichier/2021/11-210611032403.pdf
- APEAS (2012) *Accompagner le développement de l'économie solidaire sur les Territoires, L'approche des poles d'initiatives locales d'économie solidaire en région PACA.*
- Approches coopératives (Novembre-Décembre 2020), *L'ARDES en Normandie, Promouvoir l'économie solidaire*, n°8
- <https://www.ardes.org/wp-content/uploads/2021/01/Approches-Cooperative-8-FRA.pdf>
- Commissariat général au développement durable (2019), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*, Paris, Direction de la Recherche et de l'Innovation, <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Théma - L'action citoyenne Accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables.pdf>, consulté le 10/05/2022.
- Dacheux, É. & Goujon, D. (2016). *Les promesses théoriques des recherches sur les initiatives solidaires : l'exemple du délibéralisme.* in *Revue Française de Socio-Économie*, 16, p.201-214.
- Gardin, L., (2006). *Les initiatives solidaires : La réciprocité face au marché et à l'État.* Toulouse: ERÈS.
- Gardin, L. & Laville, J.-L. (2007). *L'économie solidaire en Europe : initiatives locales et services de proximité.* In J.-L., Laville (Eds.), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris: Hachette, p. 77-105.
- Guérin, I., Hersent ; M. & Fraisse, L. (2011). Introduction. In I. Guérin ; H. Hersent & L. Fraisse (Eds.), *Femmes, économie et développement : De la résistance à la justice sociale*, Toulouse: ERÈS, p.7-27.
- Hersent M. et Palma Torres A. (2014), *L'économie solidaire en pratiques*, Toulouse, ERÈS.
- Le Réveil de Berck, « Pas-de-Calais : 49 lauréats pour le Budget citoyen », (consulté le 07/07/2022) <https://lereveildeberck.nordlittoral.fr/131133/article/2021-11-30/pas-de-calais-49-laureats-pour-le-budget-citoyen>
- Transiscope, *Le portail d'accès unique aux projets de la transition écologique et sociale!* <https://transiscope.org/>, consulté le 10/05/2022
- UFISC, *Manifeste de l'UFISC pour une autre économie de l'art et de la culture*, <https://ufisc.org/l-ufisc/manifeste/download/7/100/20.html>, consulté le 07/07/2022.
- UFISC, *Livret de connaissances et d'analyses. Initiatives artistiques et culturelles en territoires ruraux et jeunes adultes : quelles dynamiques?* (consulté le 10/05/2022) http://www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/03_20200210_web_connaissance_ufisc.pdf
- OPALE (2016), *Art, culture et économie solidaire. Dix récits d'initiatives* https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2016-guide-cc_opale_version_web_def_23sept16.pdf

